

CQP Ouvrier spécialisé en productions légumières

RNCP5592 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	211s
Code(s) ROME	A1414, A1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	17/03/2021

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) en agriculture - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

FEDE NAT SYNDIC EXPL AGRICOLE · SIRET : 78485493700033

Partenaires habilités

19 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 19 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CAMPUS TERRE ET NATURE	20000746600010	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE	19630984300031	Former et organiser l'évaluation
CENTRE FORMATION ET PROMOTION HORTICOLE D'ECULLY	19690250600035	Former et organiser l'évaluation
CENTRE FORMAT PROF & PROMOTION AGRICOLE	19810121400023	Former et organiser l'évaluation
CFAA DE L'HERAULT - SITE DE MONTPELLIER	19340128800066	Former et organiser l'évaluation
CFPPA	19110677200020	Former et organiser l'évaluation
CFPPA	19421210600026	Former et organiser l'évaluation
CFPPA	19660699000048	Former et organiser l'évaluation
CFPPA DE BRIOUDE-BONNEFONT	19430112300064	Former et organiser l'évaluation
CFPPA DE GRENOBLE SAINT-ISMIER	19381817600037	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 19 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp5592-cqp-ouvrier-specialise-en-productions-legumieres/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'ouvrier spécialisé exerce une fonction technique centrée sur la production :

- Il met en place la culture sur consignes, selon l'espèce cultivée et la technique requise: il prépare l'emplacement de la culture, met en place un système d'irrigation et réalise des opérations de plantation en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène.

- Il entretient la culture selon l'espèce cultivée et la technique requise et contrôle le développement des adventices.
 - Il assure le suivi de la culture, repère les anomalies et informe son supérieur hiérarchique.
 - Il réalise la récolte manuelle des plantations en respectant les principes d'ergonomie (gestes et postures) et les règles d'hygiène (appliquées à soi-même et au produit)
- Dans certains cas, il peut conduire des engins, assurer le conditionnement et la livraison.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le CQP ouvrier spécialisé en production légumières atteste de compétences communes pour tous les titulaires :

- Préparer l'emplacement de la culture hors sol ou de pleine terre
- Mettre en place et entretenir un système d'irrigation
- Réaliser les plantations
- Entretenir la culture, la protéger de maladies, parasites et ravageuses et détecter les maladies
- Intervenir sur le développement des adventices
- Assurer la récolte manuelle des produits en veillant au respect et à la qualité du produit

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'ouvrier spécialisé travaille dans une exploitation de production de légumes. Il exerce en plein champs ou sous abri selon les exploitations et les cultures.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Aide agricole en production légumière ou végétale

Agent de cultures légumières plein champs / agent de cultures légumières sous serres

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dans le cadre du suivi de la culture, il peut appliquer des produits phytopharmaceutiques, dans le strict respect des consignes, des précautions d'emploi et de protection de l'environnement.

Pour cela, il doit détenir le Certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » dans la catégorie « opérateur en exploitation agricole » ou un autre certificat intégrant les connaissances de celui-ci.

Lorsqu'il est amené à conduire des chariots automoteurs, il est obligatoirement titulaire du CACES, conformément à la recommandation CNAM R 389 : chariots automoteurs de manutention à conducteurs portés, type 3 (chariots élévateurs).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Modérée (3/5)	
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 450 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 398
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	86 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X40 — Maraîchers et horticulteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité ou qui ont cessé leur activité depuis moins de 5 ans. Il est composé de 4 membres minimum et 10 maximum, à parité employeurs et salariés.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 17/03/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Les internautes peuvent bénéficier d'informations complémentaires sur le site du Fafsea

<http://www.fafsea.com>

<http://www.fafsea.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5592/>